

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

21/02/2025

Date d'affichage

03/03/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mil vingt cinq

*Le 26 février à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BRIAND Henri, JOUAUX Laëtitia, LAUNAY Chantal, JALLU Yann, ROCHELLE Stéphane, GUIBLIN Aline

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à BERTAUX Delphine, LAUNAY Chantal donne pouvoir à BONDIGUEL Nathalie

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°01-02-2025 – Autorisation de vente – Ancien chemin rural

Monsieur le Maire expose avoir reçu de la part de la SCI La Hayais une offre d'acquisition de la parcelle cadastrée section E n°1294 au lieudit La Hayais.

Cette parcelle d'une contenance de 97m² est mitoyenne d'une parcelle agricole dont le propriétaire a transmis une attestation à la mairie mentionnant son désintéressement quant à l'acquisition.

Monsieur le Maire rappelle que le tarif de vente des chemins ruraux est, depuis plusieurs années, fixé à, 1,50€/m² et propose de céder cette parcelle n'ayant pas de débouché, ni d'intérêt pour la commune, au demandeur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de la vente de la parcelle cadastrée section E n° 1294 d'une contenance de 97m² au prix de 145,50€, au profit de la SCI La Hayais

Précise que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le

ID : 035-213500192-20250226-01_03_2025-DE

Désigne l'étude du Mail de Bazouges la Pérouse pour la réalisation de la vente

Autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer la vente ainsi que tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

